

Lundi 11 mars 2019

Changement climatique et mobilisation de la jeunesse : des débats dans les lycées le vendredi 15 mars

Aux côtés des lycéens, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se mobilise dans la lutte contre le changement climatique, pour la transition écologique et le développement durable. Vendredi 15 mars, entre 16h et 18h, avec le concours des Conseils de la Vie Lycéenne (CVL) des réunions thématiques seront organisées dans les lycées de France. Les élèves, les enseignants et les personnels pourront débattre sur les enjeux climatiques et sur les propositions de réponses qui peuvent y être apportées, lors d'une séquence banalisée dans chaque établissement.

A la demande de Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, cette mobilisation générale va permettre aux élus du CVL, de relayer l'expression et les attentes des lycéens, et de donner à ceux-ci les moyens de s'impliquer dans la transition écologique et le développement durable.

Concrètement, les thèmes abordés lors de ces débats pourront par exemple porter sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la citoyenneté et la solidarité face au changement climatique.

L'objectif de cette journée de forte mobilisation est de **déboucher sur des propositions d'actions** à mettre en œuvre au quotidien dans les établissements, de **valoriser des projets pédagogiques** conduits dans certains lycéens, mais aussi de **partager des ambitions sociétales et écologiques**.

Les représentants au Conseil académique de la vie lycéenne, seront chargés de reprendre les différentes propositions faites lors de ces débats du 15 mars. Une synthèse sera proposée au ministre lors de la réunion du Conseil national de la vie lycéenne qui se réunira le 5 avril prochain.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est engagé dans la lutte contre le changement climatique, pour la transition écologique et le développement durable.

Cet engagement se traduit notamment par :

- **des programmes d'enseignement** qui intègrent désormais dès le CM1, puis au collège et au lycée, les questions du changement climatique en géographie, en Sciences et technologie et en Sciences de la vie et de la Terre. A la rentrée 2019, ce sera également le cas dans le nouvel enseignement Sciences numériques et technologie et dans le programme d'enseignement scientifique ;
- **la formation professionnelle** qui aborde les problématiques liées au changement climatique et à la transition énergétique, notamment au travers des Campus des métiers et des qualifications qui développent par exemple des filières liées aux énergies renouvelables ou à l'écoconstruction ;
- **l'éducation au développement durable (EDD)** qui permet de traiter les thèmes et les enjeux pédagogiques, scientifiques, et civiques propres au développement durable au travers d'enseignements, de projets pédagogiques et de partenariats extérieurs.

Enfin, chaque année, **le ministère porte la Semaine du Climat à l'École**, durant la deuxième semaine d'octobre, met en avant toutes les formes d'engagement contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique. Il participe aussi activement aux différents Plans en faveur du climat animés par le ministère de la transition écologique et solidaire.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**